

L'exploitation agricole face au droit de l'environnement

Zonages environnementaux

DATE ET LIEU DE LA FORMATION

Vendredi 19 mars 2021

Mâcon – Université de Bourgogne, 9, rue de Flacé

DUREE

1 journée de formation de 7 heures : 9 h – 17 h

INTERVENANT

François ROBBE,

Maître de conférences à l'Université Lyon 3, avocat au barreau de Villefranche-sur-Saône

PROGRAMME

Introduction

1. Relations ambivalentes entre environnement et agriculture
2. Principes fondamentaux du droit de l'environnement
3. Modalités de protection de l'environnement

I. Contraintes environnementales restreignant la liberté d'exploiter

A. Interdictions et limitations tenant à la protection des espaces et milieux naturels

Préambule : Inventaire des espèces et des milieux : Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF)

1. Espaces protégés remarquables

- a. espaces remarquables au sens du code de l'urbanisme
- b. parcs et réserves naturelles
- c. zones humides

2. Faune et flore

- a. préservation des espèces menacées
- b. protection du gibier
- c. défense contre les nuisibles

3. Sites et paysages

- a. application des règles générales de protection des sites et paysages aux espaces agricoles
- b. protection des paysages au titre des mécanismes d'aménagement foncier rural

B. Restrictions applicables à certains procédés et techniques d'exploitation pour prévenir les pollutions

1. Police des ICPE

- a. procédure d'autorisation
- b. procédure de déclaration
- c. procédure d'enregistrement
- d. contentieux de la décision prise au titre de la création

2. Police de l'eau

- a. gestion quantitative de la ressource
- b. protection de la qualité de l'eau

3. Utilisation de produits phytosanitaires et d'OGM

- a. produits phytosanitaires et antiparasitaires
- b. organismes génétiquement modifiés

II. Contribution de l'exploitation agricole à la préservation de l'environnement

A. Engagements environnementaux relatifs à l'exploitation

1. Engagements suscités par des politiques européennes
 - a. dispositifs s'inscrivant dans la politique agricole commune et de développement rural
 - b. protection européenne de la biodiversité : Natura 2000
2. Engagements concrétisant les politiques nationales

B. Contribution des exploitants à la mise en œuvre de la compensation écologique

MODALITES D'INSCRIPTION

Prendre contact avec :

Philippe GONOD, secrétariat des formations de droit rural

Mail : philippe.gonod@u-bourgogne.fr

Tel : 03 85 21 94 22

Site universitaire de Mâcon
Université de Bourgogne
9, rue de Flacé 71000 Mâcon

TARIFS

Coût de la formation : 300 € TTC